

Malte

Source : «GEOATLAS.com © 2009 © Graphi-Ogre »

Données générales

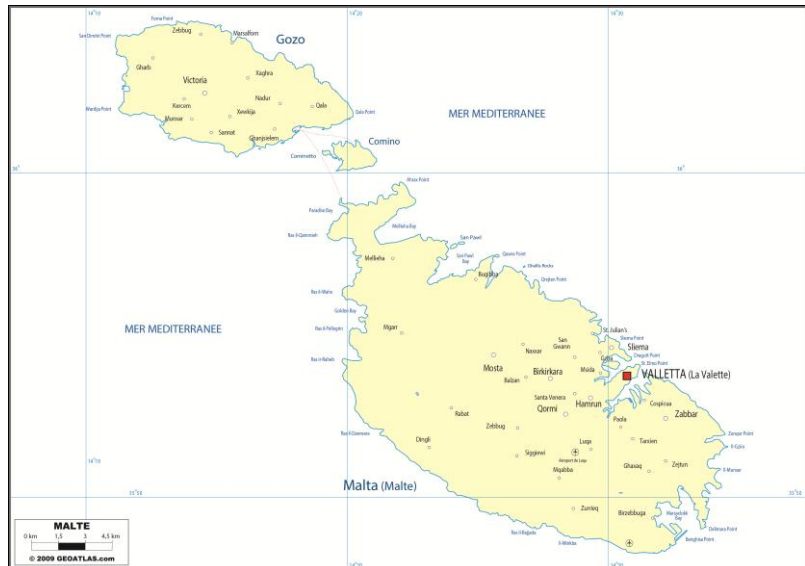
Superficie : 316 km²

Capitale : La Valette

Monnaie : Euro

Langues : anglais et maltais

Population : 416 000 hab



Source : «GEOATLAS.com © 2009 © Graphi-Ogre »

Démographie :

- espérance de vie : 79,2 ans
- Age moyen : 39 ans
- Taux annuel moyen de croissance de la population: 0,8%

Avec un taux de 1316 habitants au km² Malte détient l'une des plus fortes densités démographiques au monde. La population est urbanisée à plus de 85 %. La moitié des habitants de l'île de Malte résident dans une conurbation autour de la capitale La Valette qui est principalement un centre administratif et commerçant. Les administrations locales travaillent fortement au dynamisme de la ville dans l'optique de La Valette - Capitale européenne de la culture en 2018. Il s'agit d'une population relativement homogène (4,4% de non-Maltais) et vieillissante (taux du nombre de personnes âgées de plus de 64 ans : 20% en 2025 et 24% en 2050 ; taux du nombre de personnes âgées de moins de 20 ans : 19% en 2025 et 17% en 2050 selon les prévisions de l'Office des Statistiques maltais).

Infrastructures

L'île, qui n'a pas de réseau ferroviaire ou fluvial bénéficie d'un réseau routier bien développé mais de routes secondaires en général en mauvais état. Son port franc : MARSAXLOKK est le troisième port de commerce en Méditerranée et son aéroport international a été réaménagé en 1992.

Données politiques

Type de régime

République démocratique, Malte est un régime parlementaire monocaméral calqué sur le système politique britannique. Le pouvoir exécutif est détenu par le Premier ministre désigné par le président de la République au sein du parti politique ayant la majorité au Parlement. Le Premier ministre, à son tour, nomme un Conseil des ministres (Cabinet) parmi les députés élus au Parlement. Le Parlement maltais est élu au suffrage universel. Il compte 69 membres et est renouvelable tous les cinq ans. Il désigne le Président de la République, garant de la Constitution, également pour une période de cinq ans. Deux partis politiques principaux se partagent le pouvoir en alternance, depuis l'installation d'une assemblée : le Parti nationaliste (PN), de tendance démocrate-chrétien, et le Parti travailliste (PL), social-démocrate.

Sur le plan local, soixante-huit municipalités, ou conseils locaux, (54 à Malte et 14 à Gozo) ont été instituées en 1994. Les conseillers sont élus au suffrage universel tous les trois ans. Ils ont à leur tête un maire ou « syndic ». Les municipalités sont compétentes en matière d'entretien des zones publiques, des routes, de gestion des services éducatifs, des bibliothèques. Elles disposent cependant de moyens financiers limités.

L'île de Gozo dispose quant à elle d'un statut particulier et dépend d'un ministère spécial

Les dernières et prochaines élections

Dernières élections législatives : mars 2013

Prochaines élections législatives : mars 2018

Les principaux dirigeants

Président de la République : M. George ABELA (PL) depuis avril 2009

Chef du gouvernement : M. Joseph MUSCAT (PL), élu en mars 2013 avec une forte avance sur le PN de Lawrence GONZI qui avait démissionné en décembre 2012 après avoir perdu la majorité sur le vote de la loi de finances 2013.

Données économiques en 2012

Principaux indicateurs économiques par pays

Indicateurs	Pays	France
PIB	6,7 Mds€	2580 Mds USD
Déficit public en % du PIB	-3,3 %	-
Dette publique en % du PIB	73,1 %	89,9%
PIB par habitant	13 300€	-
Taux de croissance	+0,8 %	0%
Taux d'inflation	3%	1,9%
Taux de chômage	6,5%	10,8%

Sources : Commission Européenne, INSEE, Ministère de l'économie.

Situation économique et financière

Longtemps base militaire britannique, Malte a développé, depuis son indépendance en 1964, une industrie touristique, une industrie manufacturière et plus récemment des activités de services financiers. Cette économie de marché est mixte et très ouverte. Toutefois, l'archipel étant dépourvu de ressources naturelles, il s'agit surtout d'une économie de services très sensible aux effets externes.

Le secteur primaire consiste en des activités agricoles limitées (élevage, produits maraîchers) (1,8% du PIB) et une pêche artisanale complétée par une industrie aquacole (thon rouge). Quoique restreint, le secteur agricole aide à sauvegarder l'environnement devant une urbanisation envahissante.

L'industrie manufacturière, à forte valeur ajoutée, assure 16% du PIB maltais. Malte s'approvisionne à l'extérieur pour satisfaire aux besoins des industries et entreprises, filiales de sociétés étrangères, essentiellement européennes qui sont venues s'implanter sur son territoire. Ces industries dépendent fortement de la demande mondiale compte tenu de leur vocation quasi exclusivement exportatrice. Ces usines opèrent dans les secteurs de l'électronique, de la pharmacie, du papier fiduciaire, du plastique/caoutchouc.

Au niveau des services qui assurent 80% du PIB, la plus-value est générée notamment par le tourisme et les services financiers, mais également par le commerce, les jeux et paris en ligne, le soutage de produits pétroliers et le transport maritime.

L'économie maltaise fait toutefois preuve, depuis le début de la crise, d'une bonne résistance, avec une croissance de l'ordre de 1,6% en 2011 et de 0,8% en 2012. Cette bonne performance a été largement soutenue par les exportations (tourisme, carburants, services) et une légère amélioration de la compétitivité.

L'économie maltaise n'est pas directement exposée aux tensions sur les marchés de la dette souveraine, ses propres titres étant principalement détenus par des investisseurs résidents et ses banques ne possédant que très peu d'obligations des pays actuellement en difficulté. Le déficit public devrait revenir en dessous des 3% en 2013 (-2,7% du PIB prévus cette année contre 3,3% en 2012) et la dette de Malte (73% du PIB), soutenable. Les risques pesant sur l'économie maltaise proviennent essentiellement du ralentissement de l'activité de ses principaux partenaires commerciaux (UE), d'où la nécessité de diversifier ses partenaires (intérêt commercial grandissant pour les pays du Maghreb). A moyen terme, deux réformes structurelles apparaissent indispensables (réforme des retraites et du système de santé).

Accords politiques, juridiques et multilatéraux

Malte est membre du Commonwealth depuis 1964 ; de l'Organisation des Nations Unies depuis le 1er décembre 1964 ; du Conseil de l'Europe depuis le 29 avril 1965 ; du Fonds Monétaire International depuis le 11 septembre 1968 ; de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe depuis le 25 juin 1973 ; de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle depuis le 12 septembre 1977 ; de l'OMC depuis le 1er janvier 1995 ; et, entre autre, signataire : de la Convention de Paris pour la Protection de la Propriété Industrielle (1977) ; de la Convention de Berne pour la Protection des Oeuvres Littéraires et Artistiques (28 septembre 1979) ; de la Convention Universelle sur le Droit d'Auteur (1969) ; d'accords fiscaux de protection et d'encouragement des investissements bilatéraux avec la plupart des pays de l'OCDE., dont la France. Malte est membre de l'Union européenne depuis le 1^{er} mai 2004 et a adopté l'euro depuis le 1er janvier 2008.

Commerce extérieur

Importations en 2012 : 4796 M EUR

Exportations en 2012 : 3075 M EUR

Etat des lieux du commerce extérieur

Au cours de l'année 2012, le commerce extérieur total de Malte a connu une évolution moins favorable que les deux années précédentes , où les échanges de biens avaient affiché un franc rétablissement après leur chute brutale de 2009. L'an dernier, les exportations ont fléchi de -2,4%, après leur progression de +16,5% en 2011, tandis que les importations ont observé un ralentissement, à +6,1% contre +18,4% l'année précédente. Le déficit commercial de Malte s'est de nouveau creusé, à -1,7Md EUR, expliqué intégralement par les échanges avec l'Union européenne.

Les ventes à destination de l'UE sont à l'origine du décrochage des exportations en 2012, avec une chute de -18,2%, tandis que celles destinées aux marchés extra communautaires ont pu résister (+8,6%) et ont représenté plus de 65% des débouchés pour les produits maltais.

Les importations en provenance de l'UE, principal fournisseur avec 75% du marché maltais, ont nettement ralenti l'an dernier, enregistrant une hausse de +8,2% après celle de +24,2% en 2011. Les échanges extérieurs totaux, qui ont dégagé un excédent contribuant significativement à la croissance au cours des deux dernières années, devraient toutefois continuer de bénéficier de l'expansion des services (tourisme, services, transports). En particulier, l'activité touristique a en effet pu connaître en 2012 un développement accru, par contrecoup des événements politiques survenus dans certains pays du pourtour méditerranéen sur leur fréquentation touristique.

Le commerce extérieur maltais s'élève environ à 7 Mds EUR environ par an. Toutefois, il affiche un déficit annuel chronique d'environ 1 Md EUR. La composition des flux est dominée par les échanges d'un nombre restreint de produits, dont les composants électroniques et les produits pétroliers. La principale zone d'échanges est depuis plusieurs années l'Union Européenne, l'Italie étant traditionnellement, et de loin, le premier fournisseur. . La France se positionne au 2e rang des fournisseurs et au 3e rang des clients de Malte.

La balance des paiements est également structurellement déficitaire, les revenus générés par les services et les investissements étrangers n'étant pas suffisants pour compenser les paiements des importations de biens et services et les transferts.

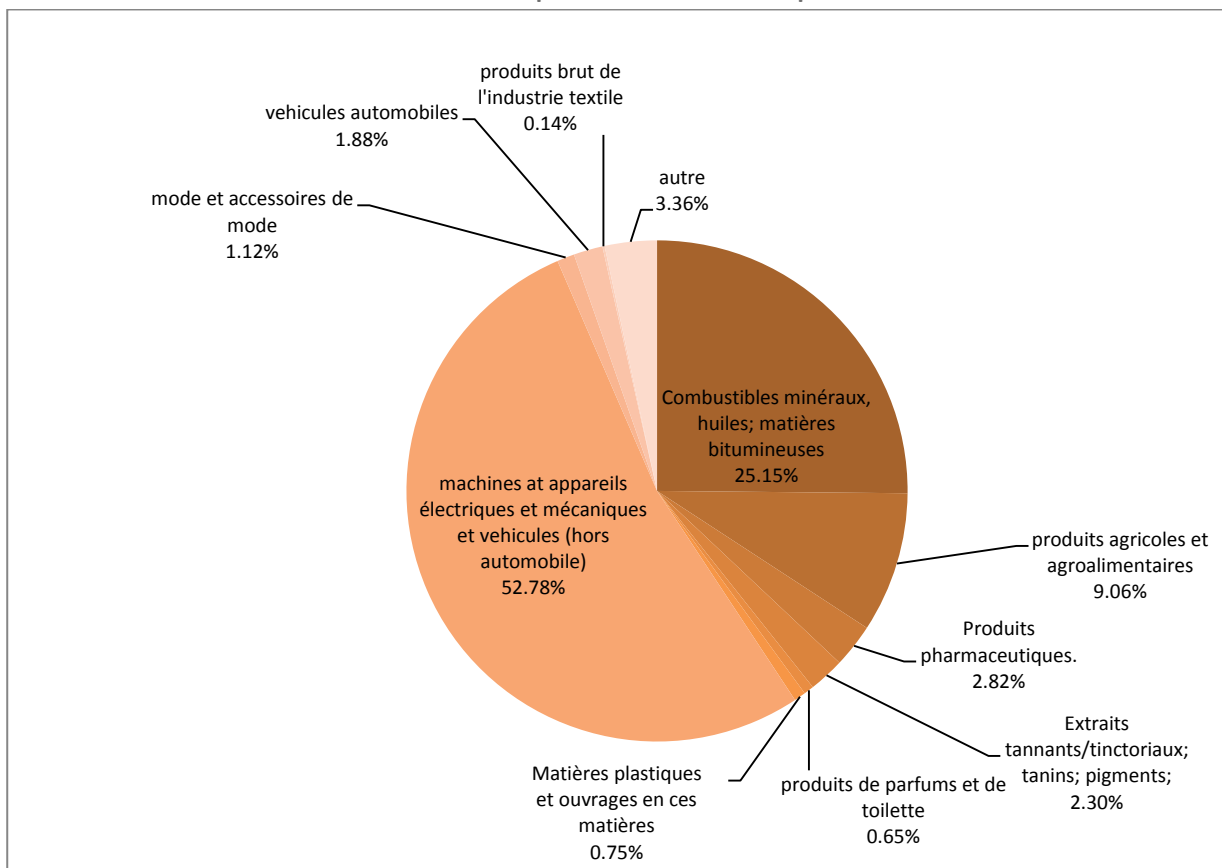
Poids de la France dans les importations de Malte : 8,3% des importations de Malte

Les exportations françaises vers Malte se sont stabilisées en 2012 après leur nette chute en 2011 (+1,9% après -23,8%) et se sont établies à 402 M EUR, alors que l'ensemble des exportations françaises ont dans le même temps progressé de +3,1%. Malte se situe au 70e rang des clients de la France et représente 0,1% de nos ventes mondiales.

Les importations françaises depuis Malte ont de nouveau sensiblement reculé, de -19,7% l'an dernier après -32,5% en 2011, pour atteindre 209 M EUR, alors que l'ensemble des importations françaises augmentaient faiblement, de +0,9%.

Au total, les échanges de la France avec Malte, qui dégagent un excédent de manière structurelle, affichent en 2012 un surplus favorable à la France de 193 M EUR, en progression par rapport à l'année précédente (134 M€).

Exportations vers Malte
Ventilation des importations de Malte en provenance de France



Source : Ubifrance d'après GTI

En 2012, les entreprises françaises ont principalement exporté vers Malte trois catégories de produits qui totalisent plus de 75% de nos ventes, dont les évolutions se sont compensées :

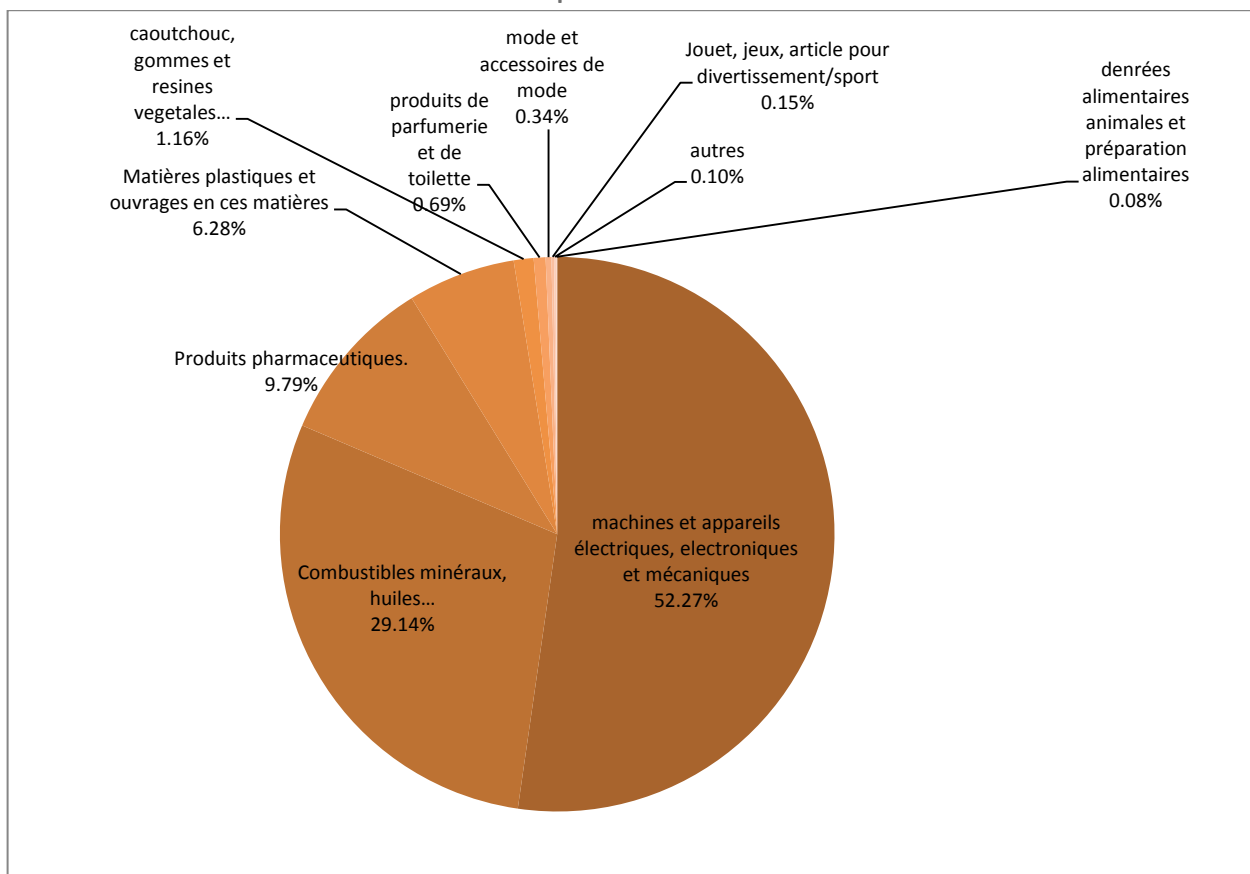
Les composants électroniques représentant 43,9% des exportations françaises vers Malte ont reculé de 14% en 2012.

Les matériels de transport totalisent 8,3% des ventes et ont accusé un sensible recul.

En sens inverse, les produits pétroliers ont enregistré une hausse exceptionnelle l'an dernier, de 236% : ces échanges, constitués d'activités de transbordement, ont représenté 23,8% des exportations françaises, alors qu'en moyenne elles demeuraient inférieures à 10% ces 10 dernières années.



Importations depuis Malte Ventilation des exportations MALTE vers la France



Source : Ubifrance d'après GTI

De façon symétrique, deux des principaux secteurs d'importations depuis Malte qui représentent 65% du total des achats français se sont inscrits en net recul :

Les importations de composants électroniques (50,2% des achats français) ont baissé de 14% en 2012.

Celles de produits pétroliers (14,4% de nos achats totaux) ont marqué un recul de 57%.

En revanche, les importations de produits pharmaceutiques ont rebondi en 2012, progressant +37%, et ont représenté 9,79% des achats français en provenance de Malte.

Au total, les secteurs français traditionnellement performants, les composants électroniques et les transports, ont continué de dégager un solde positif en 2012, qui s'est cependant sensiblement réduit et a été compensé par les mouvements, très volatils, des échanges de produits pétroliers.

Les investissements

PRINCIPAUX PAYS INVESTISSEURS STOCKS d'IDE ENTRANTS (en M€)

Rang / pays	2009	2010	2011
TOTAL	6401	12157	12122
1 / Allemagne	236	4966	5014
2 / Australie	1000	2030	2124
3 / Autriche	1274	1292	1316
6 / Italie	279	368	365
11 / France	175	217	150

Source : SER de Rome / EUROSTAT

Une présence française importante pour l'économie maltaise

Les investissements français (une quinzaine d'entités), bien que relativement stables et discrets, sont très importants pour l'activité économique du pays, notamment avec la présence du groupe franco-italien ST MICROELECTRONICS, le principal employeur et le plus gros exportateur de l'île (50% des exportations du pays), et de l'armement privé CMA CGM exploitant le port de Malte (12% du trafic de transports marchands en Méditerranée). A noter, depuis l'entrée dans l'euro en 2008, l'installation à Malte de plusieurs entreprises françaises dans le secteur financier : Natixis pour la banque, PSA, RCI, BNP Paribas et April pour l'assurance, MAZARS pour l'audit ainsi que plusieurs sociétés de jeux en ligne à capitaux français.

Environnement des affaires et conseils pratiques

Les usages du pays

L'empreinte anglaise et la proximité de l'Italie ont fortement influencé le comportement des Maltais dans les affaires, leur caractère méditerranéen se trouvant tempéré par les méthodes anglo-saxonnes. On retrouve certains traits de caractère de son voisin italien - abord facile et courtoisie - mélangés à une appréciation de la ponctualité à cinq minutes près.

Les sociétés de commerce sont souvent de très vieilles implantations où les générations se succèdent. Il n'est pas rare d'avoir actuellement à Malte des contacts avec la 4ème génération du créateur de l'entreprise (autre point commun avec la culture italienne). De ce fait, les dirigeants d'entreprises n'ont pas toujours suivi de cursus universitaire classique mais n'en sont pas moins d'excellents hommes d'affaires. Les Maltais sont assez procéduriers, il vaut donc mieux s'entourer des précautions habituelles lors des premiers contacts commerciaux. Mais d'une manière générale, les opérateurs maltais, entièrement dépendants de leurs fournisseurs étrangers, sont fiables et ponctuels. Le contact humain garantit souvent le suivi des affaires et aide à résoudre les petits problèmes qui pourraient survenir ; les affaires professionnelles et personnelles vont souvent de pair. Il convient, par ailleurs, compte tenu de la taille de l'île, d'être particulièrement réservé dans le jugement porté sur ses différents contacts locaux. Les efforts sur le long terme pour bien s'implanter dans ce petit pays sont particulièrement appréciés.

Les circuits de distribution dans pays

La distribution des produits à Malte est quelque peu atypique du fait de la taille du marché, que ce soit par sa surface ou son nombre d'acteurs, et son caractère insulaire largement tourné vers l'import.

Peu d'importateurs sont spécialisés, car ils cherchent constamment à élargir leur champ d'action en étendant leur gamme de produits. Souvent leurs points faibles sont le marketing et le service après-vente et toute coopération proposée par le fournisseur dans ces domaines est considérée comme un atout, d'où l'intérêt depuis quelques années pour le système des franchises. L'essentiel de la distribution reste toutefois traditionnel en particulier dans le secteur de la distribution alimentaire.

Avec à peine 400 000 consommateurs potentiels, les circuits de distribution de l'île se sont organisés en un réseau de petites structures atomisées. En effet, l'affluence de touristes ne crée pas un réel besoin de développement, ceux-ci ne venant appuyer la demande locale que pour les produits agro-alimentaires pendant la période estivale, et les articles artisanaux, voire l'habillement.

Des importateurs locaux gérant leur distribution, des circuits très courts et des détaillants de taille réduite, caractérisent le cheminement des produits vers le consommateur final à Malte.

La multiplication d'intervenants devrait confirmer la tendance vers un meilleur choix et une diminution des prix pour le consommateur qui a longtemps été victime d'un manque de vraie compétitivité sur un marché insulaire très limité.

Pratiques commerciales

L'exportateur ne doit pas obligatoirement faire appel à un agent à Malte, il peut traiter directement avec son client qui prend lui-même en charge les formalités d'entrée sur le territoire. Cependant, le marché ne peut être valablement prospecté que par l'intermédiaire d'un Maltais. Celui-ci peut être, selon les cas, un agent à la commission ou un importateur distributeur.

En général, on trouve des agents dans les biens d'équipement et des importateurs dans les biens de consommation. Il est à noter que la taille du marché rend la prospection directe difficile car onéreuse. En l'absence de syndicat professionnel spécialisé ou de statistiques sectorielles détaillées, le soutien d'un agent importateur s'impose pour suivre aussi bien les appels d'offres que l'évolution du marché. Les agents ou importateurs exigent l'exclusivité (compréhensible vu la taille du marché), et sont dans la majorité des cas multisectoriels.

Moyens de paiement

Le crédit documentaire est le moyen de paiement des importations le plus sûr, notamment au début des relations commerciales, mais il entraîne certains frais. Les importateurs maltais lui préfèrent l'encaissement documentaire (D/P ou D/A), à conseiller dans le cas d'une relation commerciale bien établie. Selon les banques locales, le moyen de paiement qui représente le meilleur rapport qualité-prix reste le virement SWIFT.

Si les rapports commerciaux sont bien établis, des délais de paiement allant de 30 à 180 jours sont généralement négociés.

Conseil

Bonnes pratiques dans la prévention de la corruption

En matière de commerce international, le paiement de « faveurs » peut s'avérer une pratique courante afin de favoriser la conclusion d'une affaire. Une quelconque facilité (matérielle ou pécuniaire) peut être attendue en échange de services fournis par l'administration, ou par d'autres entreprises. Ainsi, certaines entreprises qui travaillent régulièrement à l'international peuvent être invitées à payer des pots-de-vin en vue de gagner des contrats, ou des « pourboires » afin d'obtenir un traitement prioritaire de leur dossier au sein des administrations.

L'entreprise doit cependant être consciente que pratiquer la corruption peut être dangereux d'une part parce que certains pays la condamnent fortement au travers de mesures anti-corruption, d'autre part parce que la corruption peut avoir des implications directes sur la gestion de l'entreprise.

Le manager international doit être très attentif à tracer une ligne distincte entre « la voie raisonnable » pour faire du commerce international, et des pratiques relevant directement de la corruption. Les pots-de-vin ouvrent la voie à une performance de mauvaise qualité et à la perte de repères moraux parmi le personnel de l'entreprise. La corruption mène à la propagation de pratiques commerciales contraires à l'éthique.

C'est pourquoi l'OCDE a adopté une convention, en décembre 1997, sur la lutte contre la corruption qui établit des normes juridiquement contraignantes tendant à faire de la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales une infraction pénale et prévoit un certain nombre de mesures visant à mettre en œuvre efficacement cette infraction.

Ubifrance souscrit aux principes de cette convention et invite l'ensemble de ses clients à prendre connaissance du décret n° 2000-948 du 28 septembre 2000 portant publication de cette convention et à en mesurer les enjeux dans le cadre de leurs pratiques professionnelles.

UBIFRANCE vous propose quatre gammes complètes de produits et services d'accompagnement pour vous aider à identifier les opportunités des marchés et à concrétiser vos projets de développement international.



• **Gamme Conseil** : pour obtenir la bonne information sur les marchés étrangers et bénéficier de l'expertise des spécialistes d'UBIFRANCE.



• **Gamme Contact** : pour identifier vos contacts d'affaires et vous faire bénéficier de centaines d'actions de promotion à travers le monde.



• **Gamme Communication** : pour communiquer à l'étranger sur votre entreprise, vos produits et votre actualité.



• **Volontariat International en Entreprise (VIE)** : pour optimiser votre budget ressources humaines à l'international

Retrouver le détail de nos produits sur : www.ubifrance.fr

© 2013 – Ubifrance

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse d'Ubifrance, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L.335-2 et L.335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Clause de non-responsabilité :

Ubifrance ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés.

Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Toutefois, Ubifrance ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.

Prestation réalisée sous système de management de la performance certifiée BVC ISO 9001 : 2008

Auteur : UBIFRANCE ITALIE – Bureau de Milan

Adresse : Corso Magenta, 63 -20123 Milano

Tel : +39 02 48 54 71

www.ubifrance.fr

Rédigée par : Marie GUILLORE / SER de Rome /
Ambassade de France à Malte

Revue par : Didier BOURGUIGNON

Version originale du : 12/04/2013